

Le conseil Municipal s'est réuni le 3 juin 2010 à la mairie

CHAUFFAGE ECOLE ELEMENTAIRE ET ECOLE MATERNELLE

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'installation de deux accumulateurs à l'école élémentaire pour un montant de 5 928,26 € TTC auprès de la Sté BECKER & SCHNEIDER de Souffelweyersheim et le remplacement de 10 panneaux radiants à l'école maternelle auprès de la Sté WILLY LEISSNER de Strasbourg pour un montant de 3 888, 55 € TTC mais uniquement la fourniture.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal décide à l'unanimité le remplacement de 4 luminaires rue du Blé et 6 luminaires rue de l'Orgeraie par la Sté FORCLUM à Ostwald pour un montant de 7 067,60 € TTC.

AMELIORATION DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE RUES DE LA MAIRIE ET DU CHEVREUIL

Le conseil municipal décide à l'unanimité la pose de deux poteaux d'incendie rues de la Mairie et du Chevreuil par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de Schiltigheim pour un montant de 7 654, 40 € TTC.

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT PLACE GERMAIN MULLER, RUES DE LA MAIRIE, DU CHEVREUIL ET LANGGASS

Suite à la Commission d'Appel d'Offres, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribué les travaux de voirie et maçonnerie à la Sté RAUSHER pour un montant de 181 551,30 € HT et les travaux d'éclairage public et illumination ainsi que la mise en souterrain du réseau téléphonique pour un montant de 73 034,57 € HT à la Sté S.I.R.S concernant le réaménagement de la Place Germain Muller, rues de la Mairie, du Chevreuil et Langgass.

POSE DE GAINÉ POUR FIBRES OPTIQUES ET ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de Réseau GdS pour des travaux en coordination pour un montant de 52 624,-€ TTC concernant d'une part des travaux de pose de gainé pour fibres optiques dans la route du Kochersberg, la rue du Village et la route de Saverne et la pose de gainé pour l'éclairage public dans la rue du Village d'autre part.

LOCATION D'UN BUREAU AU SIVU DE LA HAUTE SOUFFEL

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer un bureau situé au 1^{er} étage de la mairie au SIVU de la Haute Souffel pour un prix de 763,- € TTC l'année.

ŒUVRE D'ART / MOBILIER URBAIN

Suite à la réunion de la commission culture, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'acquisition d'une œuvre d'art « La Passerelle » qui servira aussi de mobilier urbain et sera installée près du verger pédagogique par Monsieur Marc LINDER, sculpteur.

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses

Devis de M. Marc Linder 29 561,10 € TTC

Recettes

Mécène	13 000,- €
Subvention Communauté de Communes	6 500,- €
Subvention départementale	6 500,- €
Commune remboursement de la tva 5,5 %	1 541,10 €
Commune participation	<u>2 020,- €</u>
Total :	29 561,10 €

AUTORISATION DE TRANSFERT DU PRESBYTERE / DROIT DE PREEMPTION / VENTE DE PRESBYTERE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le transfert du Presbytère, accepte que le Maire exerce le droit de préemption sur la vente de la maison sis au 7 rue de l'Eglise à Offenheim et de vendre le bâtiment sis au 22 route de Saverne à Stutzheim.

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI CAE PASSERELLE

Le conseil municipal décide à l'unanimité, le recrutement d'un agent d'entretien pour des travaux de maintenance dans les locaux communaux pour un contrat CAE Passerelle d'une durée de 12 mois à raison de 24/35^{èmes} à compter du 14 juin 2010.

ACQUISITION DE PARCELLES

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

1) d'environ 7,50 ares au titre de l'élargissement du chemin rural dit « Hagelweg » longeant la parcelle 156 section 25

2) d'environ 2,50 ares au titre de l'élargissement du chemin rural « Dorfgraben » section 25 parcelle 156

au prix de 200,- € l'are de la Fondation St Thomas de Strasbourg.

Objet : SUBVENTION AU CLUB DE FOOTBALL

le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, le versement d'une subvention de 500,- € au Club de Football qui organise la fête de l'été en juin 2010.